

## RD-CONGO



## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2917 - VENDREDI 19 MAI 2017



Des déplacés dans un site

## RÉGION DU KASAÏ

# Une urgence humanitaire complexe s'impose !

Dans un aperçu de la situation dans le Kasai fait dans le cadre du sixième rapport de la situation sur l'urgence complexe dans la région du Kasai, publié le 17 mai 2017, le bureau de l'ONU pour la coordination de l'aide humanitaire a rapporté, environ 23.700 nouveaux déplacés au cours de la semaine écoulée, y compris – pour la première fois – une vague de 2.200 personnes arrivées dans la province du Kwilu. Cela porte à huit, à en croire cette agence onusienne, le nombre de provinces du pays touchées par la crise.

Pour Ocha, au-delà de la situation préoccupante dans les trois Kasai, une aide multisectorielle d'urgence est prioritaire dans la province du Lualaba, notamment pour 1.086 déplacés arrivés le 6 mai en provenance de la province de la Lomami, s'ajoutant aux 28.000 déplacés enregistrés dans le territoire de Kapanga.

Page 14

## EVASION À MAKALA

## Bilan contradictoire sur le nombre d'évadés



Evaluation des dégâts après l'évasion

On est bien loin du premier bilan avancé par les officiels sur le nombre des fugitifs et des victimes consécutifs à l'évasion massive des prisonniers intervenue le mercredi 17 mai à l'ex-prison centrale de Makala. Des sources proches de l'enquête citées par Rfi parlent de plus de 4.600 détenus qui se seraient évadés à cette occasion sur près de 8.087 constituant l'effectif des prisonniers.

Pour sa part, la fondation Bill Clinton fait état d'environ six cents détenus évadés de cette maison carcérale. Ce qui se rapproche du bilan fourni par le gouvernement qui a parlé d'une cinquantaine d'évadés. D'autres sources allèguent que les prisonniers sont sortis en masse après l'attaque imputée aux miliciens de Bundu Dia Kongo allant jusqu'à estimer leur nombre à plus d'une centaine, sans précision.

Page 13

## EBOLA

## Visite conjointe du ministre de la Santé et du représentant de l'OMS à Likati

Selon un communiqué de l'OMS, le ministre de la Santé publique, le Dr Oly Ilunga Kalenga et le représentant de l'OMS en RDC, le Dr Allarangar Yokouidé ont effectué du 17 au 18 mai 2017 une première visite d'évaluation de l'épidémie d'Ebola qui s'est déclarée à

Nambwa, épicode de la maladie, dans la zone de santé de Likati, province du Bas-Uélé, à plus de 1400 kilomètres de Kinshasa, au Nord du pays.

Cette mission a permis de faire une évaluation rapide de l'épidémie de la maladie à virus Ebola

qui a été officiellement déclarée par les autorités le 12 mai 2017. Sur place, deux laboratoires mobiles de l'Institut national de recherche biomédicale ont été installés pour faciliter les diagnostics rapides sur le terrain.

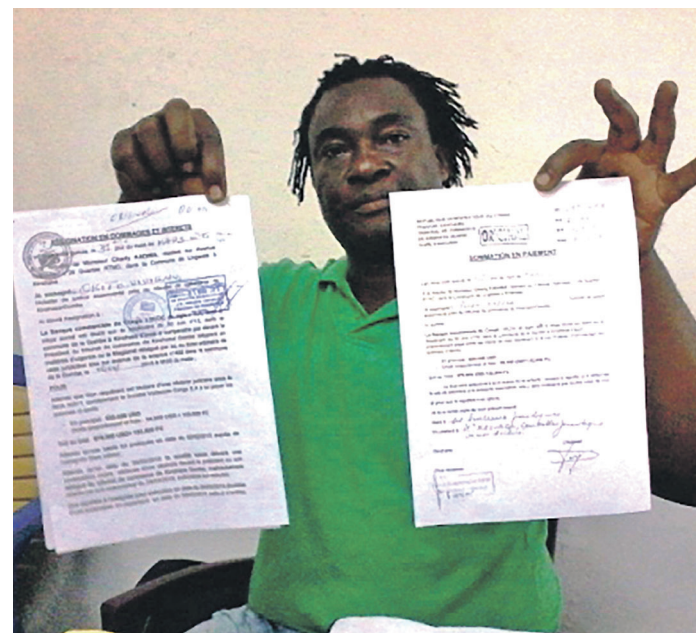
Page 12

## AFFAIRE MISS VODACOM

## La Cour d'appel rend deux arrêts controversés

Charly Kadima crie au scandale dénonçant la pratique de faux et usage de faux au sein de la Socoda remis en cause pour le nouveau jugement de l'instance judiciaire rendu ce 9 mai 2017 en faveur de Djungu Sungu, ancien employé de Pygma, chef du département Seven events, présenté plutôt comme supposé sociétaire de la société des droits d'auteurs congolais, faisant fi de la précédente lui reconnaissant les mêmes droits en 2015. Et pourtant, en janvier 2015, la Cour d'appel de Kinshasa/Gombe avait rendu un arrêt le reconnaissant comme l'auteur de l'œuvre littéraire et artistique intitulée « Vodamiss » sous titrée « Élection Miss Vodacom », genre d'exploitation « Élection Miss via sms ». Charly Kadima conteste l'appartenance de Jean-Luc Djungu Sungu à l'ancienne société de droits d'auteurs congolais à laquelle il ne prête pas foi.

Page 13



Charly Kadima



## ÉDITORIAL

## Défi

Au-delà des enjeux personnels que porte le prochain scrutin pour chaque candidat, chaque candidate à un poste électif sur toute l'étendue du territoire national se dessine un défi majeur pour le présent gouvernement. Ce défi est celui de la continuité, c'est-à-dire du maintien ou du changement de la présente équipe ministérielle lorsque les électeurs auront choisi ceux et celles qui les représenteront au sein de la chambre basse du Parlement.

Constituée au lendemain de l'élection présidentielle, il y a donc quatorze mois, cette équipe que dirige le Premier ministre Clément Mouamba a plutôt bien assumé les missions que lui assignait le chef de l'Etat dans le climat pour le moins morose créé par la chute verticale des ressources publiques due à l'effondrement des cours du pétrole sur les marchés mondiaux, mais aussi par les troubles qui ont ensanglanté et ensanglantent toujours une fraction du département du Pool. Si, cependant, les citoyens élisent en majorité, le jour venu, des femmes et des hommes qui n'appartiennent pas à l'actuelle majorité ou qui s'en distancient sans pour autant se rallier à l'opposition le nouveau rapport de forces politique qui s'instaurera conduira inévitablement à un changement partiel ou total de l'Exécutif.

Autant dire que la partie qui se jouera le 16, puis le 30 juillet prochains sera décisive pour chacun des ministres qui composent l'actuel gouvernement. D'où ce conseil, donné par les simples observateurs de la scène politique congolaise que nous sommes, de s'impliquer à fond dans la campagne électorale qui est sur le point de débiter. Alors que va se jouer une nouvelle partie décisive puisqu'elle dessinera ou redessinera pour cinq ans le visage de la majorité parlementaire rien ne serait plus négatif pour eux que d'être absents du vaste débat national et local qui va se dérouler dans les semaines à venir.

Ayant pour la plupart d'entre eux les pieds ancrés dans un département, une ville, un village les membres du présent gouvernement peuvent et doivent jeter sans plus attendre toutes leurs forces dans la bataille pour faire en sorte que la participation des électeurs aux scrutins à venir soit forte et projette du Congo l'image d'une démocratie apaisée.

*Les Dépêches de Brazzaville*

## ELECTIONS LÉGISLATIVES ET LOCALES 2017

## Le dépôt de candidatures débute le 31 mai

**Par arrêté numéro 3818 du 18 mai 2017, le ministre de l'Intérieur, de la décentralisation et du développement local, Raymond Zéphirin Mboulou, précise que la période de dépôt de dossiers de candidatures s'ouvre le 31 mai 2017 et sera clôturée le 10 juin 2017 à minuit.**

L'arrêté indique en son article 2, que tout candidat à l'élection législative fait une déclaration de candidature légalisée, comprenant : ses noms et prénoms, sa date et lieu de naissance, sa profession et son domicile, accompagnée d'un extrait d'acte de naissance. Le candidat doit aussi fournir quatre cartes photos format identité ; le logo choisi pour imprimer ses

bulletins de vote et affiches électorales, un curriculum vitae certifié sur honneur ; un extrait de casier judiciaire volet n°2, un certificat de nationalité et un spécimen de signature.

Une déclaration de moralité fiscale du candidat est exigée. Celui-ci devra ensuite indiquer le nom du parti ou du groupement de partis politiques auquel il appartient ; sa circonscription électorale et présenter un récépissé de versement au Trésor public, d'une caution d'un million cinq cent mille (1.500.000) francs CFA, non remboursable. S'agissant de l'élection des conseillers départementaux et municipaux, les postulants devront fournir les mêmes pièces d'état civil, en y ajoutant un certificat de résidence

et un récépissé de versement au Trésor public d'une caution de cinq cent mille (500.000) francs CFA, non remboursable.

Le même arrêté dispose en son article 3, que tout candidat à l'élection législative, se trouvant dans une situation d'inéligibilité, doit présenter une lettre de démission actée par l'autorité compétente ou un acte attestant de sa disponibilité à l'égard de son employeur.

Tous les dossiers de candidatures, pour ces deux scrutins qui se tiendront le même jour ( le 16 juillet 2017), sont à déposer à la Direction générale des affaires électorales (DGAE), en attendant qu'un autre arrêté fixant la période de la campagne électorale soit publié.

*Firmin Oyé*

## BONNE GOUVERNANCE

## Trois sociétés publiques dans le collimateur de la justice

**Le procureur de la République près le tribunal de grande instance de Brazzaville, André Gakala Oko, a annoncé récemment l'ouverture d'une enquête judiciaire sur la gestion de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), la Société nationale d'électricité (SNE) et la Société nationale de distribution d'eau (SNDE)**

L'initiative du parquet de Brazzaville fait suite à l'appel lancé le 4 mai par le Premier ministre, Clément Mouamba, pour un nouveau mode de gestion à la SNPC, la SNE et la SNDE. Selon le chef du gouvernement, ces trois sociétés d'Etat accusent un certain nombre de difficultés et le changement de mode de gestion devrait permettre de renforcer leurs performances. Un changement qui devrait intervenir avant la célébration de la fête nationale le 15 août prochain. S'agissant de la SNDE, Clément Mouamba a, par exemple, cité la fuite d'eau des tuyaux pendant plusieurs jours, voire des semaines, sans l'intervention des agents. Quant à la SNE, le Premier ministre a évoqué la mauvaise qualité de l'électricité fournie parfois aux clients. Ce qui constitue

un véritable manque à gagner pour l'Etat qui investit d'énormes sommes d'argent pour faire décoller ces deux entreprises publiques qui déçoivent souvent la population par la mauvaise qualité de leurs prestations.

Conformément à ses attributions, le procureur de la République près le tribunal de grande instance de Brazzaville s'est autosaisi du dossier pour y voir clair. Il reste à savoir l'aspect sur lequel cette enquête sera orientée, car outre les difficultés précitées, les deux sociétés sont aussi confrontées aux problèmes de gestion des finances. Affaire à suivre

**Quelles orientations peut prendre une telle réforme ?**

Pour remédier sans nul doute à ces difficultés, la direction clientèle de la SNDE vient de lancer une série d'opérations consistant à redonner un peu d'espoir à cette entreprise. Il s'agit notamment des inventaires des abonnés afin de rendre fiable le fichier client ; de la récupération des abonnés inactifs ou coupés ; la régularisation des branchements frauduleux ou pirates. Pour ce faire, les clients doivent se rapprocher des agences de la SNDE. Rappelons qu'au nombre des difficultés auxquelles cette société est

confrontée, figure la non-maîtrise du fichier client, ce qui rend difficile l'opération de recouvrement et de distribution des factures. La somme des factures impayées se chiffre actuellement en termes de milliards FCFA. D'après le contrat de performance que l'Etat congolais a signé avec la SNDE, cette société devrait satisfaire un certain nombre d'exigences de gouvernance et d'équilibre financier. Toujours dans le cadre de son redressement, elle a également signé des contrats avec le groupe français Veolia/compagnie générale des eaux et la société auxiliaire de distribution d'eau.

Du côté de la SNE, le directoire devrait s'atteler dans le transport de l'électricité dans les ménages. En effet, la plupart des quartiers périphériques de Brazzaville sont confrontés au problème de baisse de courant. Une situation qui s'explique, entre autres, par le manque d'installations adéquates de la SNE et de postes transformateurs, car les populations sont parfois obligées de se connecter au réseau avec des moyens de bord. Cette société a fait appel depuis quelques années à l'expertise d'EDF France, mais les résultats probants tardent toujours à venir.

*Parfait Wilfried Douniama*

**LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-**

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

**DIRECTION**

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

**RÉDACTIONS**

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

**RÉDACTION DE BRAZZAVILLE**

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya  
**ÉDITION DU SAMEDI :**  
Meryll Mezath  
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

**RÉDACTION DE POINTE-NOIRE**

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Méline Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

**RÉDACTION DE KINSHASA**

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

**MAQUETTE**

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

**INTERNATIONAL**

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

**ADMINISTRATION ET FINANCES**

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

**PUBLICITÉ ET DIFFUSION**

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Rodrigue

**Ongagna**

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto  
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngon

**TRAVAUX ET PROJETS**

Directeur : Gérard Ebami Sala

**INTENDANCE**

Assistante : Sylvia Adhhas

**DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)**

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaïne Angombo

**IMPRIMERIE**

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

**INFORMATIQUE**

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

**LIBRAIRIE BRAZZAVILLE**

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

**GALERIE CONGO BRAZZAVILLE**

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

**ADIAC**

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault



## COOPÉRATION

## Le vice-ministre chinois du commerce en visite à Brazzaville

Le vice-ministre chinois en charge du Commerce, Qian Keming, va effectuer un séjour de travail du 19 au 22 mai dans la capitale congolaise. Il échangera avec les plus hautes autorités du pays et procédera à la signature des accords de coopération avec le Congo.

Cette visite augure de bonnes perspectives pour les relations qui existent entre la République du Congo et la Chine, deux pays ayant porté leurs liens de coopération au rang de partenariat stratégique global.

L'arrivée de Qian Keming à Brazzaville intervient après la visite de travail du ministre chinois des Affaires étrangères Wang Yi, effectuée en janvier dernier.

Pendant son séjour, le vice-ministre du Commerce

aura une séance de travail avec la partie congolaise, qui sera suivie d'une signature des accords de coopération entre les deux parties.

Il aura également des entretiens avec le chef de l'Etat congolais Denis Sassou N'Gusso, le Premier ministre Clément Mouamba, ainsi que d'autres membres du gouvernement.

Son agenda prévoit, en outre, sa participation le 22 mai prochain à la cérémonie de pose de la première

pierre pour la construction du nouveau siège du parlement congolais. Le même jour, dans la soirée, l'homme d'Etat chinois quittera Brazzaville, après avoir bouclé sa visite de travail.

Au nombre des projets de coopération qui seront au menu de la visite de Qian Keming en terre congolaise, figure la construction avec l'appui technique et financier de la Chine de la zone économique spéciale de Pointe-Noire dont le site, situé à la lisière de l'océan atlantique, a récemment été visité par le premier citoyen congolais.

Christian Brice Elion



Le vice-ministre chinois du Commerce Qian Keming (DR)

## LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

## L'Association pour la création d'emplois va expérimenter les métiers agricoles

L'organisation paysanne, que préside Martin Jonas Gakégni, a annoncé le 18 mai à Brazzaville disposer d'une vingtaine d'hectares en 2017, contre deux hectares en 2011, destinés à la pratique des métiers agricoles afin de résorber l'oisiveté et le chômage juvénile.

Il y a six années, le premier site terrien de cette association qui mesurait deux hectares a été iden-

Dans le district de Ngo, cette organisation qui œuvre pour lutter contre l'oisiveté espère développer sur chaque aire de dix hectares la culture d'aubergines, de pomme de terre, d'igname, de maïs, d'arachides et de tomate.

L'Association pour la création d'emplois espère sur les cotisations statutaires estimées entre 2000 et 11.000 francs CFA pour constituer son capital et envisage

agricole dominant qui élimine les paysans et dégrade notre alimentation. Relier l'agriculture et l'alimentation, c'est réaffirmer la fonction nourricière de l'agriculture, contre les logiques marchandes qui la vident de son sens. C'est rapprocher paysans et citoyens pour construire ensemble une véritable souveraineté alimentaire et décider de ce qui nous concerne tous, du



Une pépinière de tomate (DR)

tifié au village Etsouali, dans le département des Plateaux. Par la suite, cette organisation paysanne a acquis un site qui couvre une superficie de vingt hectares, basé au village Ngania-Tsongo, situé dans la sous-préfecture d'Ollombo, dans le département précité.

Pour amplifier son action, l'Association pour la création d'emplois compte à nouveau signer des partenariats avec les paysans et les propriétaires fonciers du district de Ngo pour obtenir, cette fois-ci, la moyenne de cent hectares de terre cultivable.

de contacter dans un bref délai des investisseurs français et saoudiens.

Avec l'apport matériel et financier de ces investisseurs étrangers, cette organisation paysanne va expérimenter une dizaine de métiers agricoles sur vingt hectares, et employer plusieurs centaines de jeunes désœuvrés et qualifiés. « Aujourd'hui, le système économique et les politiques publiques sont loin de permettre à tous et à toutes d'accéder à une alimentation de qualité. Ils favorisent une dérive du système

champ à l'assiette », a commenté un observateur.

Rappelons que l'agriculture paysanne est une approche de l'agriculture développée par les paysans pour leur permettre de vivre de leur métier de façon durable et de produire pour nourrir leurs concitoyens et non pour le simple plaisir de produire. L'agriculture paysanne s'organise autour de six thèmes interdépendants : l'autonomie, la répartition, le travail avec la nature, le développement local, la qualité et la transmissibilité.

Fortuné Ibara

## TÉLÉPHONIE MOBILE

## Les abonnés de MTN Congo menacent de quitter le réseau



Le présidium des travaux (DR)

Si l'opérateur de téléphonie mobile MTN n'améliore pas dans un bref délai la qualité de ses services jugés « douteux » et « déplorables » par les consommateurs, des abonnés alertes réunis en réseau ont déjà affiché le vœu de quitter l'opérateur taxé de plusieurs maux dont un principal : l'arnaque.

C'est pour clarifier la situation qui défraie la chronique que l'Agence de régulation des postes et communications électroniques (ARPCE) a organisé jeudi à Brazzaville un échange tripartite avec MTN et les consommateurs regroupés en associations de défense de droits. Le principe du dialogue, a souhaité Yves Castanou, directeur général de l'ARPCE, est d'être franc et responsable « pour que les vérités se disent mais en toute courtoisie ». Au fond des interventions qui se sont suivies, parfois avec virulence, les mauvais services de MTN. Les consommateurs ont évoqué des tarifs non respectés, des ponctions de crédits non expliquées et de forfaits d'Internet aux mégas ou gigas maquillés. La colère est montée lorsque certains ont évoqué une 4G non performante et des appels téléphoniques non aboutis mais taxés par l'opérateur. Si les multiples sms de MTN pour informer sur ses opérations commerciales et marketing plaisent à certains, nombreux ont évoqué un service non ciblé qui « bourre » les mémoires des terminaux pour rien

et qui agace finalement.

Tenant une défense, les responsables de MTN invités à ce dialogue, particulièrement la direction marketing et commerciale mais également juridique n'ont pas convaincu les consommateurs déterminés à en découdre si une solution pour améliorer les services n'est pas vite trouvée. D'ailleurs, un jeune réseau de consommateurs regroupés en association lance une opération dite « Week-end sans MTN » à partir de ce vendredi 19 mai. Le but serait, si une collaboration ne venait pas à être trouvée, de fédérer plusieurs protestataires de quitter le réseau.

Le directeur marketing de MTN, Cheikh Tidiane Thiandoume a reconnu quelques désagréments causés aux abonnés depuis plusieurs mois. S'excusant au nom de la société, il a remercié la franchise des consommateurs qui est « une vraie mine d'informations » utile pour rectifier le tir.

Toutefois, Yves Castanou a estimé que MTN devrait respecter le cahier de charges. Il a averti la société d'améliorer son service client jugé « médiocre » par les consommateurs. « Il y a plusieurs choses que nous devons revoir au niveau du Call center et dans vos agences », a-t-il précisé. Le directeur général de l'ARPCE a souhaité la mise en place d'un comité de suivi des réclamations au niveau de MTN. Le but, soulignait-il, est d'apporter des réponses adéquates aux multiples plaintes.

Quentin Loubou



## Projet « UNESCO-CFIT », sur le renforcement des capacités des institutions de formation de formateurs et organisation de la formation continue des enseignants du primaire et du secondaire.

### Achèvement de la première phase

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre du développement des politiques éducatives et de formation initiale et continue des enseignants au Congo, le Bureau UNESCO de Brazzaville a organisé un atelier du 11 au 12 mai 2017, à l'Auditorium du Rectorat de l'Université Marien Ngouabi, sous le patronage du Ministre de l'Enseignement Supérieur, Président de la Commission Nationale Congolaise pour l'UNESCO et en collaboration avec les ministères du secteur de l'Education de la République du Congo, avec l'appui de l'Institut International de l'UNESCO pour le Renforcement des Capacités en Afrique (IICBA) et du Bureau Régional Multisectoriel de l'UNESCO pour l'Afrique Centrale à Yaoundé.

Neuf Membres du Gouvernement de la République ont personnellement pris part à la cérémonie d'ouverture dudit atelier :

- le Ministre de l'Enseignement Supérieur, Président de la Commission Nationale Congolaise pour l'UNESCO, Professeur Bruno Jean Richard Itoua
- le Ministre de l'Enseignement Technique, Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi, M. Nicéphore Thomas Fila Saint-Eudes
- le Ministre de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation, M. Anatole Collinet Makosso
- le Ministre des Sports et de l'Education Civique, M. Léon Alfred Opimbat
- le Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique, M. Hellot Matson Mamouya
- la Ministre de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement, Mme Inès Bertille Nefer Ingani
- le Ministre chargé de l'Economie Numérique et de la Prospective, M. Benoît Baty
- le Ministre de la Santé et de la Population, Mme Jacqueline Lydia Mikolo
- la Ministre des Affaires Sociales, de l'Action Humanitaire et de la Solidarité, Mme Antoinette Dinga Djondo

Etaient également présents, les Présidents des Commissions Education du Sénat et du Parlement, les Conseillers du Président de la République et du Premier Ministre en charge des questions d'éducation et de formation, les hautes responsables des ministères du secteur de l'éducation et des ministères associés, une centaine d'enseignants et des Experts



De gauche à droite, l'Ambassadeur de la République Populaire de Chine, le Ministre de l'Enseignement Supérieur, la Représentante de l'UNESCO et le Coordonnateur ai du Système des Nations Unies au Congo lors de la cérémonie d'ouverture de l'atelier (DR)

Yaoundé. Le Système des Nations Unies en République du Congo était représenté par son Coordonnateur Résident ai Mr. Aloys KAMURAGIYE, ainsi que plusieurs Représentants des Agences du Système des Nations Unies au Congo, et des partenaires sociaux de l'éducation dont l'APEEC.

L'atelier visait principalement à réunir tous les ministères du secteur de l'éducation et de la formation autour de la question de la formation initiale et continue des enseignants, en vue de la mise en place d'une stratégie commune, cohérente, efficace et opérationnelle de formation continue des enseignants du primaire et du secondaire au Congo. La finalité de l'atelier est d'impulser une meilleure coordination des interventions des ministères en charge du secteur de l'éducation dans le domaine de la formation initiale et continue des enseignants. L'atelier visait également la mise à niveau et la remédiation de la formation des enseignants.

salles supplémentaires du projet à Pointe Noire et Ouesso.

Durant la cérémonie d'ouverture, les ministres et les officiels présents ont remis des attestations de participation aux enseignants formés en TIC et TICE dans le cadre de ce Projet.

Au terme d'échanges fructueux et constructifs, les participants ont recommandé :

- l'opérationnalisation des activités de renforcement des capacités des enseignants en utilisant les TICE : les Technologies de l'information et de la communication appliquées à l'éducation ;
- la mise en œuvre des stratégies cohérentes de recherche de financements complémentaires concernant la formation initiale et continue des enseignants.

L'UNESCO exprime ses remerciements aux membres du Gouvernement dont la présence effective à cette rencontre témoigne une fois de plus l'attachement

de la République du Congo à la formation des citoyens d'aujourd'hui et de demain et en particulier à la formation des enseignants. Les remerciements vont également à l'endroit du Gouvernement de la République Populaire de Chine et en particulier à Son Excellence M. XIA HUANG, Ambassadeur de la République Populaire au Congo, pour la généreuse contribution financière que son pays a apportée et l'accompagnement que l'Ambassade de Chine à Brazzaville donne au projet.



internationaux de l'Institut International de l'UNESCO pour le Renforcement des Capacités en Afrique (IICBA - Addis-Abéba), de la Section de développement des enseignants et du Secrétariat International spécial sur les enseignants, de l'« Open University » de Dar-El-Salaam (Tanzanie), de l'Université de Maroua (Cameroun), des bureaux UNESCO de Kinshasa et d'Abidjan et du Bureau Régional Multisectoriel de l'UNESCO pour l'Afrique Centrale à

Le projet a permis de former plus de 500 enseignants en TIC et TICE, la réhabilitation et l'équipement de 4 salles multimédias de formation à l'ENS et dans les trois Ecoles Normales des Instituteurs à Brazzaville, Dolisie et Owando, l'acquisition des équipements pour la formation en e-learning, la mise en réseau des 4 sites de formation grâce à la connexion internet fournie par la Société nationale Congo Télécom, l'achat de 22 PC et accessoires pour les deux

Fait à Brazzaville, le 16 mai 2017

**Ana Elisa de Santana Afonso**  
Directrice ai du Bureau Régional Multisectoriel de l'UNESCO pour l'Afrique Centrale à Yaoundé et  
Représentante de l'UNESCO en République du Congo



EDUCATION CIVIQUE

## La problématique de la jeunesse au coeur d'une réflexion du parti républicain



La ministre Destinée Hermella Doukaga s'entretient avec Paul Marie Mpouélé (Adiac)

Des analyses et propositions sur la problématique de la jeunesse congolaise contenues dans une réflexion initiée par le Parti républicain (PR) de Paul Marie Mpouélé ont été transmises le 18 mai à la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Hermella Doukaga.

« Il n'y a pas mieux placé que le ministre de tutelle pour recevoir cette réflexion. C'est un constat, nous avons fait des analyses et de propositions sur la problématique de la jeunesse dans notre pays », a indiqué le président du PR au sortir de l'entretien. Il a ajouté : « nous pensons qu'il est possible que nous puissions donner à nos jeunes un espoir ; l'espoir d'appartenir à un pays ; l'espoir que demain sera meilleur qu'aujourd'hui, sinon pour l'heure, nous savons que le constat est amer. Les jeunes sont frappés par le chômage massif et s'adonnent

à des activités complètement illégales. Donc, il faut redonner à cette jeunesse, l'espoir, l'espérance pour qu'elle se sente dans un pays et qu'il y ait un lien affectif entre les jeunes, nos enfants et le pays ».

Paul Marie Mpouélé et Destinée Hermella Doukaga ont défini les axes d'intervention pour une résolution de ces problèmes au quotidien. « La politique ce n'est plus le mensonge d'hier, parce que hier on disait que la politique c'est « louvounou », le mensonge. Aujourd'hui, la politique veut du concret. Et le concret que nous voulons proposer aux Congolais, c'est comment faire pour que le chômage soit résorbé pour que nos jeunes soient moralement et civiquement responsables. Je parle des faits, pas des choses utopiques », a conclu Paul Marie Mpouélé.

Guillaume Ondzé

LIBYE

## Environ 2.300 migrants secourus jeudi au large de la mer



MARINA MILITARE

Quelque 2.300 migrants ont été secourus jeudi sur 22 embarcations de fortune au large de la Libye, ont annoncé les garde-côtes italiens, qui coordonnent les secours dans cette zone.

Les migrants, qui se trouvaient à bord de dix petites embarcations en bois et 12 canots pneumatiques, ont été secourus par des navires des garde-côtes, des navires militaires et des navires humanitaires affrétés par des ONG.

La prudence de Médecins sans Frontières (MSF) avait ainsi 770 personnes à bord jeudi soir, dont de nombreux jeunes enfants, le plus petit étant âgé

de seulement six semaines. L'Aquarius de SOS Méditerranée et MSF a recueilli 560 personnes et le Phoenix de l'ONG maltaise Moas 360.

Depuis le début de l'année, l'Italie a enregistré l'arrivée de plus de 45.700 migrants sur ses côtes, soit une hausse de plus de 30% par rapport à la même période l'année dernière, selon un bilan du ministère de l'Intérieur qui ne prend pas en compte les migrants secourus jeudi.

Mais au moins 1.229 personnes ont trouvé cette année la mort au large de la Libye, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), soit une

sur 39 personnes secourues. Pour l'Italie, l'arrivée des migrants secourus jeudi et ceux susceptibles de l'être dans les prochains jours va poser un défi supplémentaire en raison des mesures de sécurité autour du sommet du G7 la semaine prochaine à Taormina, en Sicile.

Jusqu'à la fin du sommet, les autorités ont interdit les arrivées de migrants dans les ports siciliens, où débarquent en général plus de deux-tiers des nouveaux arrivants. Ce sont donc les ports du sud de la péninsule ou de Sardaigne qui seront mis à contribution.

AFP

# VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition

à la Modernité

situé 84 Boulevard Denis Sassous Nguesso  
Immeuble les manguiers - Mpila  
dans l'enceinte des Dépêche de Brazzaville



## TECHNOLOGIES

# Des innovateurs discutent de la possibilité de relever davantage les défis mondiaux

**Des chefs d'entreprises et innovateurs ont été invités le 17 mai, au siège des Nations unies, pour discuter du rôle que peuvent jouer les technologies pour réaliser les Objectifs de développement durable (ODD).**

Ces inventeurs se sont félicités de ce que des drones larguant de la nourriture et des médicaments, des appareils portables qui peuvent diagnostiquer Ebola avec une goutte de sang - les dernières avancées technologiques convergent pour rendre possible ce qui était impensable.

« Aujourd'hui, dans ce monde, tout le monde ferme ses frontières » mais des partenariats sont nécessaires pour que les ODD atteignent toutes les régions de la planète, a déclaré la vice-secrétaire générale de l'ONU, Amina Mohammed. Estimant que de nombreux innovateurs ne connaissent pas de frontières, elle a invité tous ceux qui le veulent à profiter des avancées technologiques actuelles. « Il n'y a pas de lignes rouges, bleues ou vertes lorsque vous parcourez

l'Internet, les médias sociaux, que vous communiquez à travers ces frontières. C'est ce qui est passionnant. Vous pouvez ainsi partager les connaissances », a-t-elle ajouté.

Pour sa part, le Dr Peter Diamandis, président de la Fonda-

**« Dans sept ans, la planète entière sera connectée »**

tion XPrize et de l'Université Singularity, a affirmé que « dans sept ans, la planète entière sera connectée ». « C'est la dématérialisation des choses » que les gens possédaient, et qui sont maintenant gratuites sur nos téléphones cellulaires, a-t-il relevé.

« Le fils ou la fille d'un milliardaire ici à Manhattan ou le fils ou la fille de la personne la plus pauvre au Kenya ont accès aux mêmes applications gratuites, aux mêmes connaissances et informations que Larry Page » (co-fondateur de Google), a-t-il souligné. « C'est un monde in-

croyable. Ce que nous voyons ici est une dématérialisation car toutes ces choses deviennent de moins en moins cher », a poursuivi Peter Diamandis, qui a demandé aux participants d'imaginer le pouvoir de 5 milliards de nouveaux esprits qui n'avaient jamais été connectés auparavant.

« Les partenariats entre inventeurs, technologues, gouvernements et communautés locales sont les plus importants (...). La majorité des 7,5 milliards de personnes vivant sur la planète n'ont pas accès à l'Internet », a souligné le Dr Astro Teller, directeur à Google Ex, Afin que plus de personnes puissent être en ligne, Google Ex a lancé un projet Internet avec des ballons, Loon, en Amérique latine avec l'aide de l'Organisation de l'aviation civile de l'ONU, l'OACI.

« Le partenariat est important pour tous, de l'innovateur aux gouvernements. Personne ne peut atteindre les Objectifs de développement durable seul », a conclu Astro Teller.

**Nestor N'Gampoula**

## MALI

## L'ONU annonce le déploiement prochain d'une force d'intervention rapide

**En visite au Mali depuis sa prise de fonctions, le chef des opérations de maintien de la paix de l'ONU, Jean-Pierre Lacroix, a annoncé le mercredi 16 mai, qu'une force d'intervention rapide composée de Casques bleus sénégalais sera déployée prochainement dans le centre du pays, où se sont multipliées depuis 2015 attaques et violences intercommunautaires**

« Nous attendons le déploiement prochain dans le centre du Mali, par le Sénégal, d'une force d'intervention rapide pour faire face à la situation d'insécurité », a déclaré à la presse le chef des opérations de maintien de la paix de l'ONU. Au regard de la situation sécuritaire, la mission des Nations unies au Mali (Minusma) a un mandat « robuste, mais il y a, malgré les efforts, un manque de capacités », a-t-il ajouté.

Le diplomate onusien a dit croire que ce problème va être résolu avec le déploiement annoncé de la force d'intervention rapide de l'ONU. « Nous avons bon espoir que, prochainement, un certain nombre de renforts arriveront, qui permettront de pallier ces manques », a-t-il déclaré.

Le Mali demeure instable depuis 2012, en proie à des attaques djihadistes et violences intercommunautaires. La partie nord du pays était tombée la même année sous la coupe d'organisations islamistes liées à Al-Qaïda à la faveur d'une rébellion touareg, d'abord alliée à ces groupes qui l'ont ensuite évincée. C'est grâce à une intervention militaire internationale, lancée en janvier 2013 à l'initiative de la France, qui se poursuit actuellement, que ces insurgés ont été chassés de cette région. Mais des zones entières échappent encore au contrôle des forces maliennes, françaises et onusiennes, régulièrement visées par des attaques meurtrières, malgré la signature en 2015 d'un accord de paix censé isoler définitivement les djihadistes. Depuis lors, ces assauts se sont étendus au centre et au Sud du pays.

Pour Jean-Pierre Lacroix, « l'accord de paix est un processus qui évolue lentement, même s'il y a eu des progrès réalisés et qu'il faut encore encourager ». Parmi ces progrès, il a cité la mise en place des autorités intérimaires dans le Nord et le début des patrouilles mixtes. « Il y a des perspectives qui s'ouvrent » dans le cadre de cet accord, a indiqué le diplomate onusien, qui a eu des entretiens avec le président malien Ibrahim Boubacar Keïta et son Premier ministre Abdoulaya Maïga.

**N.N.G.**



**BRAZZA**  
Actualité - Économie - Politique  
**Express**

VISION 4

- Reportage
- Documentaire
- Breaking-News
- Votre Actualité

24H/24

**Canal 304**  
**DU BOUQUET CANAL +**






Situé à l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)

CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49



## EN BREF

MONDIAL-2022

### Le Qatar s'attend à accueillir plus d'un million de supporters

Près de 1,3 million de supporters se rendront au Qatar pour suivre la Coupe du monde 2022, a assuré l'un des organisateurs jeudi, soit l'équivalent de la moitié de la population actuelle de ce petit pays du golfe. «*Nous pensons que nous allons avoir un énorme afflux (de supporters), de l'ordre de 1,3 million pendant le tournoi*», a déclaré Nasser Al-Khater, l'un des responsables du Comité d'organisation du Mondial-2022.

M. Al-Khater a également prévenu que, pour la première fois dans l'histoire du Mondial, la majorité des fans ne viendraient pas d'Europe ou d'Amérique du Sud. «*A cause de la situation géographique du Qatar, je crois que nous verrons une majorité de supporters issus de la région, principalement d'Arabie Saoudite*», a-t-il avancé. «*Il y aura beaucoup de fans venant d'Inde, de Russie, a-t-il ajouté. Je crois que nous verrons quelque chose de complètement différent pendant cette Coupe du monde.*»

En 2014, un million de personnes s'étaient rendues au Brésil pour assister au Mondial. En 2022, la compétition aura lieu pour la première fois en automne, entre le 21 novembre et le 18 décembre.

Pour autant, les fortes chaleurs que connaît le petit émirat tout au long de l'année contraignent les organisateurs à imaginer des solutions pour le bien-être des joueurs et des supporters.

Le Qatar s'apprete ainsi à dévoiler vendredi son tout premier stade complètement remis à neuf et doté d'un système de climatisation dans l'optique du Mondial-2022 : le Khalifa International Stadium.

AFP

## CAN U-17

### Le Ghana atteint le dernier carré après l'élimination du Gabon

A deux journées de la compétition, le Gabon a déjà dit adieu à la compétition qu'il organise à la place du Madagascar.

Battus par la Guinée (1-5) en ouverture de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 17 ans, les Gabonais ont concédé le 17 mai, leur deuxième défaite d'affilée en s'inclinant lourdement (0-5) face aux cadets ghanéens. Une deuxième victoire pour le Ghana après le (4-0) infligé au Cameroun qui lui permet de valider son ticket pour les demi-finales de la compétition avec pour bonus : une qualification pour la phase finale du mondial de la catégorie. Notons que lors de leur première sortie, les U-17 gabonais avaient été écrasés par les Guinéens (1-5). L'autre match du groupe A opposant la Guinée au Cameroun s'est soldé sur un score de parité (1-1). Avec quatre points, la Guinée a ainsi renforcé ses chances de qualification pour les demi-finales. Pour que le Cameroun (1 point) lui vole la vedette, il doit s'imposer (5-0) le samedi devant le Ghana et espérer une défaite de (0-4) de la Guinée face au Ghana.

Dans ce groupe, la qualification se jouera lors de la dernière journée le dimanche car lors de la première journée, aucune équipe n'avait pris le dessus sur l'autre. Le Mali et la Tanzanie avait fait jeu égal (0-0). L'Angola et le Niger ont aussi fait jeu égal (2-2).

James Golden Eloué

## FRANCE

### La politique africaine d'Emmanuel Macron attendue par des représentants français en poste en Afrique

**Jusqu'ici, le président Emmanuel Macron n'a pas stipulé avec précision sa politique africaine. Mais il s'est exprimé sur le sujet, dont les grandes orientations sont :**

L'Afrique faisait partie du 6ème chantier du candidat Emmanuel Macron, désormais chef de l'Etat. Au plan international, il s'engageait à défendre les intérêts de la France. Un terme qui est revenu lors de son investiture. Et aussi, d'«*assurer une nouvelle politique en Afrique où la paix et l'esprit d'entreprise construiront le siècle qui commence*».

Réunis au centre des conférences, les représentants de la France en Afrique pensent que cette paix sera basée sur des partenariats économiques, «*continent d'avenir*», qui connaît des difficultés de gouvernance, démographiques, des pandémies et des inégalités. Les experts du

continent attendent de la nouvelle politique de la France un partenariat ambitieux fondé sur les intérêts mutuels dans tous les domaines : climat, commerce, emploi, innovation, sécurité..., qui s'appuie sur les forces vives africaines et françaises notamment les intellectuels, les ONG, diasporas et entreprises.

Déjà avant son élection, Emmanuel Macron déclarait : «*Il nous faudra renforcer la qualité de nos échanges, en facilitant la circulation des chercheurs et des entrepreneurs, et mobiliser les investisseurs privés, français et africains, pour innover et créer de la valeur ensemble*».

Les attachés économiques souhaitent que soient relancées l'aide bilatérale en Afrique, une forte mobilisation de financements public et financier en vue de financer les PME et les infrastructures en Afrique, la promotion du rôle des femmes, «

*un véritable vivier économique sous-exploité*», le renforcement des relations entre les Etats, avec la société civile africaine. Ce continent a des potentialités inestimables et «*ses jeunes sont à la pointe de certaines innovations, notamment dans le secteur des communications, les TIC, les changements climatiques - qui est réel*».

En effet, jeune continent, l'Afrique est tournée vers la technologie. «*Si la France veut accélérer sa croissance, elle devrait investir dans ce domaine*», a déclaré un attaché militaire en poste dans un pays d'Afrique. Il pense que la France a perdu ses réseaux de connivence et son influence. Il invite le président à «*travailler en étroite collaboration avec l'Union africaine (UA)*», pour relever certains défis liés à la sécurité, notamment la lutte contre le terrorisme.

Noël Ndong

### La nomination de Hulot saluée par les négociateurs sur le climat

**A Bonn, dans les couloirs des négociations climatiques, l'arrivée au gouvernement français de Nicolas Hulot, l'écologiste le plus célèbre de France, a été saluée jeudi comme une «bouffée d'oxygène», même si son nom restait peu connu.**

Après avoir dit non à trois présidents français de gauche et de droite - Jacques Chirac, Nicolas Sarkozy et François Hollande - l'ancien animateur d'une émission télévisée sur l'environnement s'est finalement jeté dans le bain avec le nouveau président français, le centriste Emmanuel Macron. «*Il a une réputation plutôt francophone*», reconnaît un négociateur européen sur l'accord climatique de Paris à propos du nouveau ministre, 62 ans, peu connu à l'étranger mais très populaire dans son pays.

L'écologiste, ancien animateur de télévision, à l'allure décontractée et au caractère secret, est devenu au fil du temps «*le porte-parole de la société civile*», selon un de ses proches. Donné possible candidat à l'élection présidentielle, Nicolas Hulot était crédité de 10% des voix dans les sondages avant de renoncer en juin 2016.

En 2007, il avait hésité - déjà - à se présenter à la présidentielle avant d'imposer un «*Pacte écologique*» aux candidats. En 2011, il s'était présenté à la primaire écologiste, mais avait été battu. Pendant la campagne présidentielle de 2017, l'électron libre, qui revendique son indépendance comme son «*plus grand trésor*», n'avait soutenu aucun candidat, estimant que son rôle était «*plutôt de faire avancer des idées*».

A Bonn, un négociateur européen pense de l'ancien «*envoyé spécial pour la planète*» de l'ex-président Hollande qu'il doit s'asseoir sur la crédibilité de son action en France pour réussir. Pour le négociateur malien Seyni Nafou, sa nomination «*est une bouffée d'oxygène*».

Dans son nouvel habit, le ministre de la Transition écologique et solidaire est notamment attendu sur les orientations énergétiques de son pays - le sort du nucléaire, les énergies fossiles et renouvelables, la rénovation énergétique. L'ex-animateur télé assume «*le dialogue avec le monde économique*» et le besoin d'avoir «*les moyens de se battre*» tout en prônant plus clairement, depuis l'accident de Fukushima, une sortie progressive de l'atome.

AFP

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°001/MEFDD-CAB/PFDE/AMI/17

**« Recrutement des Consultants individuels (un Agronome, chef de mission ; un Cartographe et un Sociologue) chargés de réaliser l'étude de base d'identification des sites bénéficiaires des microprojets communautaires »**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un don du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), exécuté par la Banque mondiale et affecté au PFDE sous forme de Financement Supplémentaire (GEF 6 Nord Congo). et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Don pour financer les services de consultants ci-après : Etude de base d'identification des sites bénéficiaires des microprojets communautaires.

2. L'Unité de coordination du PFDE, chargée par le Ministère de l'Economie Forestière du Développement Durable et de l'Environnement de la mise en œuvre dudit projet, invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt pour les services décrits ci-dessus et à fournir les informations indiquant qu'ils ont la capacité technique d'exécuter lesdits services (qualifications, expérience professionnelle dans le domaine, missions similaires exécutées, ...).

3. Les consultants seront sélectionnés conformément aux Directives de la Banque «*Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Edition janvier 2011*» par comparaison de CV.

4. Les consultants désireux d'obtenir des informations complémentaires peuvent s'adresser à l'Unité de Coordination du PFDE, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables. Les Termes de Références peuvent être consultés à la même adresse.

5. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 09 juin 2017 à 16 heures 00 minutes à l'adresse ci-après :

PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE  
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, Case J-142/V, OCH MOUNGALI III,  
Tel : (242) 05 616 95 74/06 817 06 33, Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 15 mai 2017

Le Coordonnateur du PFDE

Jaques OSSISSOU



4<sup>e</sup> ÉDITION DE LA SEMAINE TOURISTIQUE ET CULTURELLE DU VENEZUELA

## Les potentialités congolaises mises en exergue

A l'occasion de la tenue au Mémorial Pierre-Savorgnan-de Brazza de la quatrième édition de la Semaine touristique et culturelle de la République bolivarienne du Venezuela en République du Congo, le directeur général du Tourisme et de l'hôtellerie a invité les participants à visiter les potentialités touristiques et les loisirs divers pratiqués au Congo à travers l'animation de stands.

Au cours d'un exposé, Charles Nganga, a salué les bonnes relations qui unissent la République bolivarienne du Venezuela et la République du Congo avant de féliciter l'initiative remarquable et innovante prise par l'ambassadeur Norma Borges.

Le ministère du Tourisme et des loisirs a déclaré le directeur général, accompagne, depuis la deuxième édition, l'ambassade de la République bolivarienne du Venezuela afin de réaffirmer sa ferme volonté de faire connaître les potentialités touristiques du Congo à la nation vénézuélienne et aussi aux autres nations dont les ambassades sont présentes au Congo. La Semaine touristique et culturelle du Congo est la parfaite illustration des liens d'amitié et de compréhension mutuelle qui unissent le Congo et les pays frères et amis. Car, le tourisme, ajoutait-il, est par essence le rappro-

chement des peuples et facteur de paix. « *Le ministère du Tourisme et des loisirs est présent à cette exposition à travers l'animation de stands qui présentent nos potentialités touristiques et les loisirs divers pratiqués dans notre pays. Nous invitons les participants à le visiter et à ne pas hésiter à interroger les jeunes conseillers en séjour et animateurs qui leur apporteront les réponses idoines* », a dit Charles Nganga. Il a ajouté que le Tourisme et loisirs congolais fait partie des cinq secteurs de la diversification économique retenus par le gouvernement, il est aussi l'un des piliers de l'Agenda 2063 défini par l'Union africaine. C'est pourquoi, le ministère de tutelle ne ménage aucun effort pour que l'industrie du tourisme et des loisirs atteigne la contribution de 10% au PIB national à l'horizon 2021 afin de pouvoir mériter la place qui



La baignade d'un éléphant (Adiac)

lui est prédestinée. C'est tout l'intérêt à donner à de telles manifestations destinées à faire prendre conscience à tous et à toutes de l'importance du tourisme dans le développement du Congo. Dans le même sens, il

sera organisé très prochainement des espaces d'échanges tels que les « Assises nationales du Tourisme ». Notons que dix pays sur onze invités présentent leurs potentialités touristiques et culturelles dans les jardins du

Mémorial Pierre-Savorgnan-de Brazza, ce, jusqu'au mardi 23 mai prochain.

Il s'agit de : Afrique du Sud, Bénin, Cameroun, Guinée Équatoriale, Mali, Russie, Turquie et Congo.

Bruno Okokana

INSTITUT  
FRANÇAIS

DU CONGO

4<sup>ème</sup> édition

IMAGES ET HISTOIRE

FESTIVAL DE CINÉMA ET D'HISTOIRE

DU 16 AU 20 MAI 2017

À BRAZZAVILLE

Le cinéma africain des indépendances :  
la reconquête par les Africains  
de leur(s) identité(s) et de leur Histoire





4<sup>e</sup> ÉDITION DE LA SEMAINE TOURISTIQUE ET CULTURELLE DU VENEZUELA

# Un lieu de partage et d'échange de connaissances

Ouverte au Mémorial Pierre-Savorgnan-de Brazza en présence de plusieurs ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques en République du Congo, la quatrième édition de la Semaine touristique et culturelle de la République bolivarienne du Venezuela en République du Congo, s'invite à partager des connaissances et échanger des informations en matière de tourisme et de culture.

C'est avec des mots aimables et pleins d'encouragements que la directrice générale du Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, Belinda Ayessa, a accueilli cet événement ainsi que l'ambassadeur du Venezuela au Congo, hôte de l'activité. « Chère Norma Borges, depuis maintenant 4 ans et ce grâce à votre engagement sans faille, la Semaine culturelle que vous organisez au Congo, née de votre initiative, reflète le dynamisme et le renouvellement constant de votre créativité et de votre sensibilité à la chose culturelle. Cette initiative contribue, je n'en doute pas, à promouvoir le dialogue des peuples dans leurs différences culturelles et leur diversité créatrice », a souligné Belinda Ayessa. La Semaine touristique et culturelle a-t-elle poursuivi, prend progressivement ses marques dans le cercle des grandes rencontres culturelles au Congo. Elle avance, petitement, mais sûrement. « Après trois éditions, aujourd'hui, nous pouvons dire que la Semaine culturelle a grandi, grossi. Votre présence aujourd'hui nous conforte dans l'idée que la

culture est et demeure un élément fort et fédérateur entre les peuples », a-t-elle argumenté. L'ambassadeur du Venezuela au Congo, Norma Borges, a précisé à l'auditoire que la célébration de cet événement, vise à renforcer les relations diplomatiques, non seulement avec la République du Congo, mais aussi avec les missions

diplomatiques qui accompagnent le Venezuela aujourd'hui, dans le cadre de la mise en œuvre de la diplomatie des peuples promus par le gouvernement bolivarien du Venezuela.

De la même manière, a-t-elle ajouté, partager des connaissances et échanger des informations en matière de tourisme et culture avec tous les pays participants, à travers des expositions, des ateliers, des conférences, un défilé de mode infantile, de la dégustation gastronomique et projections de documentaires, permettra de présenter les atouts touristiques et culturels des pays présents, dans le but de diffuser les avancées et d'établir des

liens plus étroits entre les peuples, afin de mener l'échange d'expériences et la possibilité d'un rapprochement grâce aux mécanismes prévus par la coopération.

### Un pays aux grands potentiels touristiques

Pays de 24 Etats, le Venezuela dispose de majestueuses cascades comme el Salto Angel, la plus haute du monde, qui mesure 967 mètres d'altitude. Les autres attractions sont, les plages, les côtes, les îlots, les îles, les rivières, les montagnes, les plaines, les dunes, la savane, les sommets enneigés, ...

Aujourd'hui, le Venezuela est en

train de développer la force des 14 moteurs économique-productifs parmi lesquels, le secteur du tourisme national et international, qui a ouvert les portes à la première université du tourisme du pays, afin de renforcer davantage le potentiel touristique et surtout le développement économique.

« Le tourisme est un moyen d'échange social, puisqu'il montre effectivement que la société qui réalise plus d'activités se forme, vers la compréhension, pour l'adaptation de ses moyens habituels, en jugeant d'une manière positive sa propre société. La culture quant à elle est l'épicentre du champ d'action de l'industrie touristique, parce qu'elle est le terme qui détermine l'attraction que possèdent les régions pour le tourisme, en insérant sa géographie, son histoire, ses coutumes, ses traditions, son folklore, son artisanat, une partie du savoir de ses peuples ».

Le Congo et le Venezuela, comme pays pétroliers, sont appelés à mettre en œuvre des plans stratégiques d'intérêt national et international pour l'exploitation de l'industrie touristique comme un outil important pour leur développement endogène et source de bien-être de la population.

La cérémonie a été agrémentée par le groupe traditionnel Obitan Nguulayo du département des Plateaux.

**Bruno Okokana**



Visite du stand de la Russie (DR)

## BGFIMobile

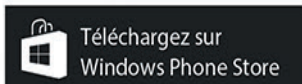
### La banque dans votre Mobile

Souscrivez à BGFIMobile et gérez vos achats et opérations bancaires depuis votre mobile sans vous déplacer

- Retrait sans carte sur tout le réseau des distributeurs automatiques BGFIBank même sans être client de la banque.
- Achat de crédit téléphonique quel que soit l'opérateur, 24H/24 et 7J/7.
- Paiement des achats auprès de notre réseau marchand (Casino, Park'n Shop, Brasco, Celio, Kiabi, etc).



BGFIBank Congo - DMC - Octobre 2016 AG Partners



**BGFIBank**  
Votre partenaire pour l'avenir

Ecoute - Qualité - Client

Tél.: 81 88

Email : eqccongo@bgfi.com

www.groupebgfibank.com



**SOCIETE UBIPHARM-CONGO**  
**Société Anonyme au Capital de 950.000.000 F.CFA**  
**Siège Social: Zone Industrielle de M'PILA BP 1118**  
**BRAZZAVILLE**  
**RCCM CG/BZV /06 B 34**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 06 JUIN 2017**

**AVIS DE CONVOCATION**

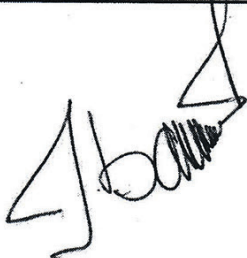
Les actionnaires de la société sont convoqués en **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**, le Mardi 06 Juin 2017 à 09 heures 30, dans la salle de Conférence de la BDEAC (Banque des Etats d'Afrique Centrale), place du gouvernement, BP 1177 BRAZZAVILLE (République du Congo) à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société durant l'exercice 2016 ;
- Présentation du rapport général du Commissaire aux comptes sur les états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2016 et sur la tenue des registres de transferts de titres ;
- Présentation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées aux articles 438 à 448 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE ;
- Approbation des états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2016 ; Quitus aux Administrateurs ;
- Affectation du résultat de l'exercice 2016
- Pouvoirs en vue des formalités.

L'accès de la réunion est ouvert à tous les actionnaires de la société. Ceux qui seraient empêchés peuvent se faire représenter par un mandataire de leur choix.

Les documents prescrits par la loi sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société à Brazzaville (REPUBLIQUE DU CONGO) pendant les quinze jours qui précèdent la date de l'Assemblée.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**



**CHANGEMENT D'ADRESSE**

**VANTAGE DRILLING AFRICA**

Succursale au Congo de la Société Vantage Drilling Africa

Ayant son siège social au 11 Church Street, Hamilton, Bermudes

Aux termes du procès-verbal des résolutions écrites du conseil d'administration de la Société Vantage Drilling Africa (VDA) du 31 mars 2017, dûment enregistrées le 9 mai 2017 à la recette de l'enregistrement des domaines et du timbre de Pointe-Noire sous le n° 3433, folio 084/42, il a été décidé de transférer l'adresse de la succursale en République du Congo dans le même ressort, à l'adresse qui suit : Immeuble Socotrans, 2<sup>ème</sup> étage, 10 rue Massabi, B.P. : 617, Centre-Ville, Pointe-Noire.

Dépôt dudit acte a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire le 16 mai 2017 sous le n° 17 DA 553.

Pour avis,

Le Représentant Légal

**NECROLOGIE**



Les familles Itoua, Ossoka, Okoko et les enfants ont le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur femme, sœur, tante et mère nommée Bouya Hélène Caroline, survenu le 8 mai au CHUB. La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au n° 130 de la rue Mbé, référence: Arrêt manguier (Grand lavage) à Talangai. La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.

Tsolemon dit Goumba Emmanuel, agent des Dépêches de Brazzaville, Aditta Mbouala, Tsotso Mbouala, Marthe Mbouala et le colonel Daniel Ampha à Pointe-Noire ont la profonde douleur de vous annoncer le décès, le 11 mai 2017 au CHU de Brazzaville à 8 heures, de leur père et frère Mbouala Nkaba Mathe Le Beau. La veillée se tient au domicile du défunt à l'arrêt Emeraude. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



La famille Mianzoukouta, les enfants et petits-enfants, ont la douleur d'annoncer le décès de leur frère, oncle et père Sylvain Mianzoukouta survenu à Pointe-Noire le 12 mai 2017. La veillée se tient à son domicile sis au quartier Ngoyo arrêt PSP et les obsèques auront lieu le samedi 20 mai 2017. Merci de le porter dans vos prières.



Jean Bruno Ndokagna, agent des Dépêches de Brazzaville, Yvon Thiburce Eungula, Ali Mby, Topele Bintou Mby, Rama Sabengue Mby, Mauryciat Ndokagna et famille ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur mère, Bazale Pascaline Awa, survenu le mercredi 10 mai 2017 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au, n°07, rue Mbe à Talangai à côté de l'église Armée du salut. L'inhumation a lieu ce vendredi 19 mai à Brazzaville selon le programme ci-après :  
 -10h : recueillement au domicile;  
 -14h : départ pour le cimetière ;  
 -16h : fin de la cérémonie.

**UNE ADRESSE E-MAIL**  
**POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES**  
**PLUS RAPIDEMENT**

[regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr)

**LES DÉPÊCHES**  
**DE BRAZZAVILLE**

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)



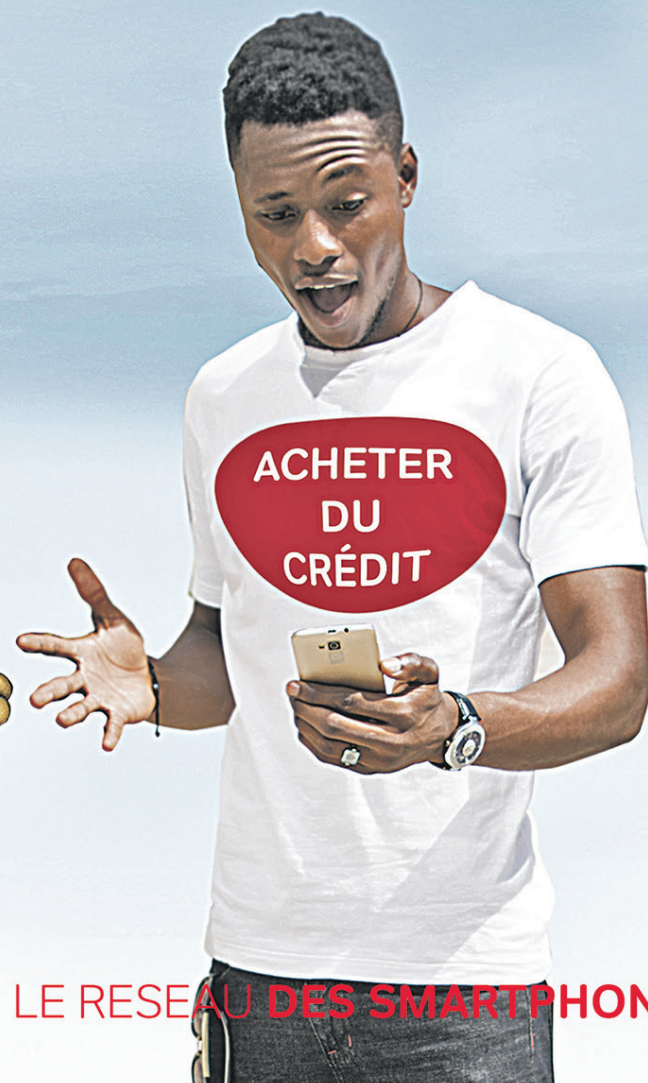


**POURQUOI AIRTEL?**

GAGNE **100% DE BONUS**  
EN RECHARGEANT PAR AIRTEL MONEY

Compose **\*128\*2\*1#**

AG Partners (CFA)



**ACHETER  
DU  
CRÉDIT**

**LE RESEAU DES SMARTPHONES**



## RÉFLEXION

## Joseph Kabila, le sens de l'ouverture

**En acceptant de collaborer avec l'opposition dans le cadre d'une gestion commune de la transition avec un Premier ministre issu de ses rangs, le chef de l'Etat aura fait preuve de dépassement en transcendant les clivages politiques au profit de la paix sociale que requièrent les circonstances actuelles.**

« Quand on confisque le pouvoir, on le perd et quand on le partage, on le conserve ». Cette maxime, Joseph Kabila en a fait sienne dans la conduite de la vie politique de son pays. Il sait pertinemment bien ce que vaut le compromis en politique et accorde toujours la place qu'il faut au dialogue, refusant souvent de prendre le devant sur des décisions qui engagent l'avenir de toute une nation. Lorsque son mandat arrive à terme le 19 décembre 2016, et que le pays court le risque de basculer dans une profonde impasse due à la non tenue des scrutins dans le délais constitutionnel, Joseph Kabila, en bon légaliste, soumet son sort à la Cour constitutionnelle au sujet de l'interprétation de l'article 70 de la Constitution relatif à la fin de son mandat.

Là où certains à sa place auraient fait preuve d'autoritarisme pour assurer leur maintien en poste de gré ou de force, Joseph Kabila a interrogé la loi fondamentale. L'arrêt rendu par la Haute Cour l'a maintenu en fonction jusqu'à l'installation du nouveau président élu pour éviter un vide institutionnel et préserver la continuité de l'Etat. L'homme est resté, pour ainsi dire, constant dans cette approche légaliste et démocratique de l'exercice du pouvoir comme en témoignent les multiples concessions faites à l'opposition à qui il a laissé la charge de piloter l'Exécutif national au terme des négociations - en

deux temps - de sortie de crise censées régler la transition jusqu'aux élections de fin 2017. Seul contre tous, il a tracé le chemin qui conduit à la paix. Il s'est fait violence en sacrifiant sa majorité d'où était censé provenir le Premier ministre conformément à la Constitution au profit de l'opposition au nom de l'apaisement social. En politique, lorsque le détenteur du pouvoir développe une attitude consistant à confier des portefeuilles ministériels à des gens qui ne sont pas de son bord politique, il fait preuve d'ouverture.

Là-dessus, Joseph Kabila aura rabattu le caquet à ses détracteurs en arborant la casquette d'un vrai démocrate prêt à transcender les clivages politiques pour l'intérêt supérieur de la nation. Autant dans la mise en œuvre de l'accord du 18 octobre que dans celui du 31 décembre, il a respecté le principe d'attribuer la primauté à l'opposition. Par delà, il s'est volontairement effacé dans ce processus politique en se plaçant au-dessus des querelles politiciennes. Le gouvernement Samy Badibanga ayant souffert d'un déficit d'inclusivité, il laissa alors l'initiative à la médiation des évêques catholiques censés trouver une issue à la crise politique en embarquant notamment le Ras-



Joseph Kabila

semblement des forces politiques et sociales acquises au changement.

Joseph Kabila s'est refusé de se faire l'arbitre d'une crise provoquée par son maintien au pouvoir. Lorsque les prélats catholiques lui remettront les conclusions de leurs bons offices, il en appela à de nouvelles consultations pour donner une chance à la paix avec, pour motivation essentielle, le règlement de deux points restés en suspens, à savoir, la nomination du Premier ministre et la désignation du président du Conseil national de suivi de l'accord de la St sylvestre (CNSA). Toujours dans sa posture de retrait, il a pris tout son temps pour attendre du Rassemblement, la proposition de trois personnalités proposées à la primature. Face

aux tergiversations d'une opposition scissipare, en déficit permanent de convictions et empêtrée dans ses contradictions internes, Joseph Kabila finit par user de ses prérogatives régaliennes et discrétionnaires en nommant Bruno Tshibala, un cadre de l'UDPS et membre du Rassemblement. Il n'est pas sorti de l'accord pour autant que le nouveau promu est bel et bien issu du Rassemblement.

On peut bien spéculer sur la procédure ayant conduit cet émule de feu Etienne Tshisekedi à la primature, personne ne peut mettre en doute la qualité d'opposant de cet ancien porte-parole du Rassemblement de l'opposition (Rassop). Habitué à des alliances contre nature lorsque les circonstances l'exigent comme autrefois avec la transition 1+4 qui l'astreignait à partager le pouvoir avec des leaders politiques aux antipodes de sa vision, Joseph Kabila récidive aujourd'hui avec un Premier ministre issu du Rassemblement, un « thisekediste radicaliste » pur sang. Bien plus, il concède à l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), le parti-phare de l'opposition, un quota de quatre postes ministériels.

Ce qui peut paraître, de prime abord, comme une faiblesse de la part du chef de l'Etat démontre, en réalité, son côté fort en mettant en relief son côté démocrate toujours enclin à faire des concessions. N'en déplaise à ses détracteurs, il a toujours le contrôle de la situation et son honneur demeure toujours intact. Plus que jamais, cet homme à qui la RDC doit d'avoir tenu en 2006 ses premières élections libres depuis quarante ans, sait ce qu'il fait et ce qu'il veut de mieux pour son pays.

Alain Diasso

## EBOLA

## Première visite conjointe du ministre de la Santé publique et du Représentant de l'OMS à Likati

**Selon un communiqué de l'OMS, le ministre de la Santé publique, le Dr Oly Ilunga Kalenga et le Représentant de l'OMS en RDC, le Dr Allaranger Yokouidé ont effectué du 17 au 18 mai 2017 une première visite d'évaluation de l'épidémie d'Ebola qui s'est déclarée à Nambwa, épicentre de la maladie, dans la zone de santé de Likati, province du Bas-Uélé, à plus de 1400 kilomètres de Kinshasa, plus au Nord de la RDC.**

Cette mission a permis aux autorités du ministère de la Santé publique, au gouverneur de la province du Bas-Uélé, au représentant de l'OMS ainsi que la dizaine d'experts épidémiologistes, logisticiens, communicateurs, psychologues, gestionnaires des données etc. de l'OMS, de l'UNICEF et de MSF qui les accompagnent de faire une évaluation rapide de l'épidémie de la maladie à virus Ebola qui a été officiellement déclarée par les autorités le 12 mai 2017. Sur

place à Nambwa, l'épicentre de la maladie, deux laboratoires mobiles de l'Institut national de recherche biomédicale ont été installés pour faciliter les diagnostics rapides sur le terrain. Toujours pour renforcer la lutte contre cette maladie des logisticiens de l'OMS vont être déployés sur zone pour gérer les trois bases logistiques au niveau de trois axes à savoir Buta, Likati et Nambwa. Pour le représentant de l'OMS, cette première visite de terrain s'inscrit sous le signe de la solidarité et de la compassion avec les populations affectées de Likati par ce énième épisode de la maladie à virus Ebola en RDC. « Nous appelons à plus de solidarité de la communauté internationale pour aider la RDC à endiguer en urgence cette épidémie, car le pays fait déjà face à une autre crise humanitaire dans le centre » a-t-il indiqué.

Aline Nzuzi

## L'OMS prête à tester un vaccin expérimental

**Un vaccin expérimental contre le virus Ebola pourrait très rapidement être testé dans la zone du nord-est de la République démocratique du Congo touchée par une épidémie, a annoncé jeudi l'Organisation mondiale de la santé (OMS).**

Pour l'instant, il n'existe pas de vaccin homologué pour se protéger de cette maladie. Mais il existe un vaccin candidat prometteur dont les stocks pourraient être acheminés en quelques jours en RDC si les autorités venaient à donner leur feu vert, selon l'OMS.

« Les préparatifs sont en cours. Nous pourrions potentiellement lancer une campagne (de vaccination) en une semaine environ si toutes les conditions (...) sont remplies », a déclaré aux médias le Dr Peter Salama, directeur du programme de gestion des situations d'urgence de l'OMS. Les autorités de RDC ont annoncé il y a une semaine que le pays faisait face à sa huitième épidémie d'Ebola depuis la découverte de ce virus sur son sol en 1976. La maladie a été détectée dans une zone isolée du Bas-Uélé, à environ 1.300 km au nord-est de Kinshasa.

Jusqu'à présent, 2 cas ont été confirmés en laboratoire. 18 autres sont suspects, selon l'OMS. Au total, trois personnes sont mortes. Il s'agit de la première flambée d'Ebola depuis la terrible épidémie qui avait frappé l'Afrique de l'Ouest entre fin 2013 et 2016, causant plus de

11.300 morts sur quelque 29.000 cas recensés, à plus de 99% en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone. Durant l'épidémie, l'OMS a été critiquée pour son manque de discernement face à la gravité de la crise, ayant perdu des mois avant de déclarer la guerre à Ebola.

En mai dernier, la directrice sortante de l'OMS, Margaret Chan, avait affirmé que le monde n'était pas à l'abri d'une nouvelle épidémie d'Ebola mais il y sera « mieux préparé ».

L'OMS a expliqué jeudi qu'elle souhaiterait mettre en place en RDC une vaccination dite « en anneaux » ou « en ceinture ».

Cette méthode consiste à vacciner des cercles ou groupes de gens en contact avec un malade, d'abord des proches, puis des sujets qui ont été en contact avec eux et ainsi de suite.

Les travailleurs du domaine de la santé seraient également vaccinés.

Une telle campagne de vaccination devrait faire face à d'importants défis logistiques car le vaccin doit être conservé à une température de -80 degrés Celsius et être acheminé vers une zone isolée.

« Comme vous l'imaginez », mener cette opération « dans une zone sans télécommunications, sans route et sans un grand réseau électrique, ce sera un énorme défi », a dit M. Salama.

AFP



## AFFAIRE MISS VODACOM

# La Cour d'appel rend deux arrêts contradictoires

**Charly Kadima crie au scandale dénonçant la pratique de faux et usage de faux au sein de la Socoda remis en cause pour le nouveau jugement de l'instance judiciaire rendu le 9 mai 2017 en faveur de Djungu Sungu, ancien employé de Pygma, chef du département Seven events, présenté plutôt comme supposé sociétaire de la société des droits d'auteurs congolais, faisant fi de la précédente lui reconnaissant les mêmes droits en 2015.**

assigné Vodacom s'est trouvé une nouvelle fois condamné face à ce nouveau plaignant qui « serait, je ne sais de quelle manière, un membre de la Socoda », a commenté Charly Kadima dans ce présent entretien avec Les Dépêches de Brazzaville. Et de renchérir : « Il a même un bulletin de déclaration de cette œuvre Miss Vodacom qui m'appartient émis par la Soneca en 2010. Nous nous souviendrons qu'en cette année-là, cette ancienne société de droits

jet ».

Charly Kadima conteste haut et fort « la soi-disant » appartenance de Jean-Luc Djungu Sungu à l'ancienne société de droits d'auteurs congolais à laquelle il ne prête pas foi. Il dénonce ici ce qu'il estime être un cas flagrant de faux et usage de faux. Car, soutient-il à cet effet : « Nous avons la liste de tous les associés de la société des droits d'auteurs congolais depuis la Soneca jusqu'à sa mutation en la Socoda et même le dernier répertoire de 2016. Le nom de Djungu Sungu n'y figure pas, il n'est pas repris dans une quelconque discipline de sorte qu'une erreur ayant pu se glisser au moment de son enregistrement, il aurait été consigné par exemple, dans le listing de la création littéraire et artistique au lieu de figurer dans l'art dramatique ou quelque chose d'autre de ce genre. Mais il n'en est rien. Pourtant, Djungu Sungu possède un bulletin de 2010 qu'il brandit et pour lequel il revendique mon œuvre Miss Vodacom alors que je suis en possession d'un bulletin similaire délivré par la Soneca antérieur au sien car il date de 2007. S'il y a eu erreur au niveau de l'administration, je crois que l'antériorité va primer et donc, dans tous les cas, c'est à moi que revient la paternité de l'œuvre ». Et d'ajouter : « Je souligne, par ailleurs, que la Socoda en prenant vie, m'a convoquée pour me reconformer la paternité de l'œuvre en émettant un nouveau bulletin sur la même œuvre alors que Djungu Sungu n'en a pas un pareil. L'on ne sait pas expliquer pourquoi il en est ainsi. Nous concluons que Verckys, alors vice-président de la commission de liquidation de la Soneca, n'est pas étranger à la chose ».

Deux arrêts définitifs contradictoires

Charly Kadima est allé en tierce opposition contre la décision du Tribunal de commerce (Tricom) émis en faveur de Djungu Sungu en lui reconnaissant la paternité contestée de l'œuvre tel qu'expliqué plus haut. Alors que cette instance est encore pendante, déclare ici Charly Kadima qui renchérit : « Le 30 mai nous irons au Tricom pour en vider le contenu. Par ailleurs, le 16 mai, moi j'y avais déjà assigné Vodacom, nous devons plaider pour qu'il

procède au paiement de mes droits d'auteurs, la plaidoirie a été renvoyée au 23 mai. À cet effet, nous avons demandé à la Cour d'appel de surseoir d'abord cette affaire, d'attendre que nous obtenions les résultats du Tricom sachant qu'ils ne seront pas favorables à Djungu Sungu. Mais nous sommes plutôt au regret de constater que la Cour d'appel s'est précipitée de rendre son arrêt et attribuer l'œuvre à Djungu Sungu ». Notre interlocuteur s'est indigné encore plus déclarant : « Moi, Charly Kadima, en son temps plaignant contre Vodacom et détenteur d'un arrêt de la Cour d'appel me reconnaissant la paternité de Miss Vodacom, puis intervenant volontaire dans l'appel de Vodacom dans son affaire contre Djungu Sungu, j'ai maintenant en main une deuxième décision rendue cette fois en sa faveur. Pour l'heure donc, il existe deux arrêts définitifs de la même Cour d'appel qui reconnaissent et attribuent la même œuvre à deux personnes différentes. Il y a lieu de se demander ce qui se passe. Nous ne savons pas qui est derrière cette manigance car Vodacom et Pygma ont même assigné en citation directe Djungu Sungu au motif qu'ils ne le reconnaissent pas comme l'auteur de l'œuvre Miss Vodacom ».

En dernier ressort, Charly Kadima en vient à s'interroger de la sorte : « Je me pose à présent la question de savoir quel avantage la Cour d'appel tire en émettant ce deuxième arrêt en faveur de Djungu Sungu. Et sur quoi se base-t-il ? ». Résolu à tirer au clair cette intrigue, Charly est décidé à mener une action en interprétation des arrêts. Et de poursuivre donc : « Nous demanderons à la Cour d'interpréter ces deux arrêts et nous dire de manière définitive qui est le véritable auteur de Miss Vodacom. Si elle estime que Charly Kadima ne l'est pas et n'est pas en droit de le revendiquer, alors qu'elle détruit l'arrêt émis en sa faveur et garde celui en faveur de Djungu Sungu. Dans le cas contraire, qu'elle rétablisse l'arrêt initial sinon nous nous conforterons dans le sentiment qu'elle a été corrompue ».

Nioni Masela



Charly Kadima

En janvier 2015, la Cour d'appel de Kinshasa/Gombe avait rendu un arrêt reconnaissant Charly Kadima comme l'auteur de « l'œuvre littéraire et artistique intitulée "Vodamiss" sous titrée "Élection Miss Vodacom" genre d'exploitation "Élection Miss via sms" ». Mais plus récemment, plus précisément deux années et trois mois plus tard, soit en mai 2017, la même cour a de nouveau rendu un appel attribuant cette fois la paternité de la même œuvre à Jean-Luc Djungu Sungu. Ainsi, le même

d'auteurs congolais était en fin de liquidation et, l'année suivante, en 2011 naissait la Socoda qui la remplaçait. Donc, en fin de liquidation, la Soneca ne pouvait enregistrer des œuvres car elle était en attente de la mutation. D'où provient le bulletin en possession de Djungu Sungu ? Nous en déduisons qu'il y a eu magouille à ce niveau. Verckys Kiamuangana Mateta devrait en savoir quelque chose puisqu'il est à la tête de la Socoda et y a été maintenu en dépit des plaintes des artistes à son su-

## EVASION À MAKALA

## Bilan contradictoire sur le nombre d'évadés

**On est bien loin du premier bilan avancé par les officiels sur le nombre des fugitifs et des victimes consécutifs à l'évasion massive des prisonniers intervenue le mercredi 17 mai à l'ex prison centrale de Makala. D'après Radio France internationale citant des sources proches de l'enquête, plus de 4.600 détenus se seraient évadés à cette occasion sur près de 8.087 qui constituaient l'effectif total des prisonniers. Si l'on considère ce chiffre, c'est bien plus de la moitié des détenus qui se sont évanouis dans la nature après leur escapade.**

D'après les mêmes sources, seuls quarante-six ont été retrouvés et dans les rangs desquels on compte six condamnés dans le dossier de l'assassinat de Mzee Laurent Désiré Kabila. Pour sa part, la fondation Bill Clinton fait état d'environ six cents détenus évadés de cette maison carcérale. Ce qui se rapproche du bilan fourni par le gouvernement qui a parlé d'une cinquantaine d'évadés. D'autres sources allèguent que les prisonniers sont sortis en masse

après l'attaque imputée aux miliciens de Bundu Dia Kongo allant jusqu'à estimer leur nombre à plus d'une centaine, sans précision. Quant au nombre des victimes, là aussi, les chiffres sont contradictoires selon les sources. Alors que le ministre de la Justice n'a donné aucun bilan sur le nombre des personnes décédées, les spéculations vont bon train dans la ville. Certaines sources allant jusqu'à évoquer près d'une cinquantaine des morts. Qu'à cela ne tienne. Pour sa part, la police continue de traquer les fugitifs appelant la population à lui prêter son concours. La population de Kinshasa est ainsi appelée à dénoncer les prisonniers qui se sont évadés de la prison centrale de Makala au nombre desquels plusieurs prisonniers dangereux et auteurs de crimes crapuleux.

Concernant les dégâts matériels, ils sont importants. Le bureau administratif de la prison ainsi que d'autres pavillons ont été pillés, sans oublier les véhicules et autres engins incendiés. Construite en 1958 avec une capacité d'accueil de 1500 pension-



Evaluation des dégâts après l'évasion

naires, le CPRK hébergeait fin 2016 plus de 7.400 détenus vivant dans des conditions

difficiles.

Alain Diasso



## RÉGION DU KASAÏ

## Ocha relève une urgence complexe

**Pour l'Agence onusienne, dans ce contexte de grande vulnérabilité, et compte tenu des conflits persistants, aucune amélioration de la situation humanitaire n'est à prévoir. Alors que l'accès à la nourriture de base et aux biens essentiels pour les personnes déplacées et les communautés locales est fortement affecté par l'impact économique des conflits et des risques épidémiques importants sont rapportés en raison de l'effondrement du système de surveillance épidémiologique consécutif à la fuite des médecins de zones et du personnel soignant vers les grandes villes.**

Dans un aperçu de la situation dans le Kasai fait dans le cadre du sixième rapport de la situation sur l'urgence complexe dans la région du Kasai, publié le 17 mai 2017, le bureau de l'ONU pour la coordination de l'aide humanitaire a rapporté, alors que les violences se poursuivent dans cette partie de la RDC, environ 23 700 nouveaux déplacés au cours de la semaine écoulée, y compris –pour la première fois– une vague de 2 200 personnes arrivées dans la province du Kwilu. Cela porte à 8, à en croire cette agence onusienne, le nombre de provinces du pays touchées par la crise.

Selon Ocha, en effet, des affrontements entre deux factions rivales de la milice, d'une part et entre la milice et un groupe d'autodéfense constitué sur une base essentiellement ethnique, d'autre part, ont provoqué le déplacement, depuis le 5 mai, en direction de la ville de Tshikapa et dans la brousse, de quelque 17 500 habitants des aires de santé de Mukwandjanga, Kamanyonga, Mao et Kabungu (zone de santé de Kamonia), dans la province du Kasai. Alors que dans la province de la Lomami, près de 4 000 personnes déplacées sont arrivées en plusieurs vagues dans la ville de Mwene-Ditu en provenance de Katshi-

sungu. Et, plus de 2 200 déplacés (dont 14 enfants non-accompagnés) en provenance de la région du Kasai sont arrivés dans la province du Kwilu, dans les territoires de Gungu et Idiofa, par vagues de 30 à 100 personnes par jour. « Les violences répétées contre les civils ont fait plusieurs centaines de morts et d'habitations incendiées ainsi que divers cas de violences sexuelles », a regretté ce bureau des Nations unies.

**Une situation alarmante**

Ocha a également relevé que dans la province du Kasai, les alertes reçues restent alarmantes, comprenant notamment des allégations de mort de civils à Kamako. « De plus, sept femmes et trois enfants fuyant l'insécurité de la localité de Kamonia ont été victimes d'abus de la part d'une dizaine d'hommes munis d'armes de guerre et de machettes aux environs du village de Muyombo (à 25 km de Tshikapa). Cinq d'entre elles auraient été tuées pour avoir refusé de se déshabiller et un enfant aurait été blessé par balle », a souligné Ocha, dans son rapport. A cela s'ajoute, a continué l'agence onusienne, une attaque contre des civils dans la nuit du 8 au 9 mai 2017 à Brintshi (Territoire de Kamonia) organisée par des membres d'une ethnie rivale, qui aurait fait de nombreux morts. Selon Ocha, les attaquants auraient notamment brûlé l'église où les personnes s'étaient réfugiées pour échapper aux violences. « Au moins 20 personnes auraient été recueillies par les structures de santé locales. A noter que selon plusieurs sources fiables, la dimension interethnique du conflit s'intensifie dans la zone, avec notamment l'établissement de points de contrôle multiples entre Tshikapa et la frontière sud de la province, dans le but de nuire aux communautés minoritaires identifiées comme proches des milices », a noté Ocha.



Des personnes déplacées dans l'Est de la RDC/archives

Ce bureau de l'ONU a également noté que dans la province du Kasai Central, au moins plusieurs dizaines de personnes auraient été tuées le 7 mai 2017, lors d'affrontements entre les Forces Armées de la RDC et les milices au niveau du marché du village de Tshisuku (Territoire de Kazumba). De plus, dans les zones de santé de Luambo et Yangala, 925 maisons auraient été brûlées; et dans la zone de santé de Mshika, plus 200 maisons auraient été incendiées de même que les centres de santé de Nsalamushimba, Ngweji et Mulopo les 6 et 7 mai 2017.

Ocha a noté qu'un début d'accalmie a cependant été perceptible à Kananga et une partie du Territoire de Dibaya, bien que la situation sécuritaire y reste précaire et tendue et que de nouveaux incidents de protection soient encore rapportés quotidiennement. « Ainsi, de nombreuses alertes non-confirmées font état de disparitions forcées et d'exécutions extrajudiciaires de personnes soupçonnées de soutenir les miliciens », a rapporté cette agence onusienne.

Pour la province de la Lomami, Ocha a relevé que 76 personnes auraient été tuées et 122 maisons incendiées à Kamiji (Territoire de Miabi), suite à des affrontements entre miliciens et FARDC. Dans le Territoire de Mwene-Ditu, le conflit interethnique continue entre les groupes d'auto-défense et les communautés non originaires de la zone. Alors que des menaces continuent à peser sur le clergé catholique dans la ville de Mwene-Ditu, qui a dû abandonner les paroisses pour se réfugier chez la population locale. En outre, le 7 mai, a souligné le bureau de l'ONU, deux écoles primaires ont été détruites par des FARDC à Mulanga et Kimenga (Territoire de Luilu).

Pour Ocha, au-delà de la situation préoccupante dans les trois Kasai, une aide multisectorielle d'urgence est prioritaire dans la province du Lualaba, notamment pour 1 086 déplacés arrivés le 6 mai en provenance de la province de la Lomami, s'ajoutant aux 28 000 déplacés dans le Territoire de Kapanga.

Lucien Dianzenza

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés



\*CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ  
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
[regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)





### MOTS FLÉCHÉS N°159

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

PÂTE ITALIENNE	ENNUYAS	PROTECTION DE JAMBE	PETIT PORT BIEN ABRITÉ	BOUT DE PIÈCE DE THÉÂTRE	PARC ANIMALIER	CHAÎNE AMÉRICAINNE
PÂTÉ DE MAISONS	JEANNE DU CINÉMA	C'EST L'ES-CALADE	DÉCHIRURE	HOMME AU GUICHET	CONFITS DE PORC	
PRÉSERVATION			IDÉALES			
QUI A SES HUMEURS						
TIMIDES					PLANTES LACUSTRES	
IL ÉTOUFFE AVANT DE MANGER					VISIBLE AU-DESSUS DU SOL	ARTICLE PLURIEL
		ARRIVÉE AU MONDE			VENTILÉES	
		ÂNERIE		IVRE		
CAUSES UN DOMMAGE			PRÉNOM MASCULIN			
ONZE ROMAIN			CLAN			
	EXPRIMÉS			ANNEAUX DE CORDAGE		
	ILS VENDENT DE LA TOILE			VENT DIVIN		
IL MENA UNE VIE D'APACHE	CRÉATEUR DE MODE		LE TEMPS DU GÉOLOGUE DES AFRICAINS		EXERCICE À LA CORDE	ÉVASÉE
	BIEN DANS SAPEAU					
				ON Y PEND LA VIANDE		
				MER DE BRETAGNE		
NUL AUX ECHECS		MARQUA LE CHEMIN				AMAS DE GLACE
BAISSER LES BRAS		PRIT SON PREMIER REPAS				
				EMPIRE AMÉRICAIN		
				JUSTE UNE GOUTTE		
NON AVOUÉE			FIN DE VALLÉE BRETONNE	PENCHER POUR		
HOMME DU DÉLUGE						
		SILO À GRAINS			RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	
		SYMBOLE DU BÉRYLLIUM			CELA ABRÉGÉ	
QUI EST DE LA VILLE				TÉTAI		
DÉPOSE UN ENJEU						
		DÉVIDOIR À COCON			POINT GAGNANT POUR LE TENNIS-MAN	

### SUDOKU N°159

> FACILE

						6	8
9	6	2	1				7
8		6	7	5	1		9
		9	5	2			3
	4	8	6		7		
5			9	7	6		
6		7	9	5	3		2
4			7	2	3		6
3	9						

> MOYEN

	3		6		1	2	
	8	1	5		2	7	
			4	9			
		2				6	3
8	1		2			9	5
3	6				1		
			6	7			
	7	2		3	5	8	
2	9		5			4	

> DIFFICILE

1		8					
		7		6	9		
		6	3		2	7	5
8		1			3		2
	3			8			5
6	5				8		4
7	2	1		4	5		
			6	2		1	
						5	
							3

### MOTS CROISÉS N°159

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

**> HORIZONTALEMENT**  
 1. Non suivie. - 2. Un point à ne pas franchir. - 3. À la mode. Chiffres romains. Écrivain français (Michel). - 4. Jeton d'ivoire. Gardé pour soi. - 5. Bien docile. - 6. Ne reste pas les bras ballants. Vieilles bêtes. - 7. Petits lacs. Cheville pas très ouvrière. - 8. De même. Un peu piquant. - 9. Éprouvée. Agence européenne. - 10. Préposition. Anneaux pour le marin.

**> VERTICALEMENT**  
 A. Met un disque en état d'être exploité. - B. Partie du jour chez les Romains. Avariés. - C. Quelqu'un. Ancienne capitale du Vietnam. - D. Celui de glace est souvent couvert. Dans sa totalité. - E. Liquides végétaux. Iridium symbolisé. - F. Un lien. Elles sont nombreuses au bar en Irlande. - G. Il prépare peut-être un mauvais coup. - H. Regardée. Mesurés sur le chantier. - I. Menées sur les chemins de bagatelle. - J. Tab-leaux. Soutien.

### MOTS À MOTS N°159

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre lettres proposés, composez un troisième mot de huit lettres.

- ① M A R E + G R U E = M | | | | | | | |
- ② P A R E + D A T E = | | | | A | | |
- ③ G I T E + R A D E = | | | | | | I |

### SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

#### MOTS FLÉCHÉS N°158

I	P	S	A	G	S
I	N	D	E	X	E
T	E	R	R	E	S
R	E	S	I	D	E
G	M	O	N	T	E
A	R	T	E	S	I
E	U	S	T	T	E
I	R	M	C	E	C
H	A	L	E	R	E
U	T	C	C	O	N
B	L	E	U	T	E
N	L	P	O	S	T
L	A	P	E	R	E
I	I	E	P	I	E
R	E	C	U	E	I

#### MOTS CROISÉS N°158

L	I	B	E	R	A	B	L	E	S
A	R	A	S	E	R	A	P	E	
T	O	T	O	B	A	S	I	C	
I	N	P	L	A	I	S	U		
N	I	C	E	E	S	A	U	R	
I	S	O	E	T	E	N	I		
S	E	L	F	A	S	S	I	S	
T	L	I	A	S	I	F	E		
E	D	E	N	S	A	L	I	E	
S	E	R	I	N	E	T	T	E	S

#### SUDOKU N°158

4	2	5	7	1	8	6	3	9
1	9	7	6	2	3	4	5	8
8	6	3	5	9	4	7	2	1
6	1	8	2	7	9	3	4	5
5	3	4	1	8	6	2	9	7
9	7	2	3	4	5	1	8	6
2	5	1	8	3	7	9	6	4
3	4	6	9	5	1	8	7	2
7	8	9	4	6	2	5	1	3
9	6	8	4	5	3	1	7	2
5	1	4	9	7	2	3	6	8
7	2	3	6	1	8	9	5	4
2	3	6	5	9	1	4	8	7
8	5	1	7	2	4	6	9	3
4	9	7	3	8	6	2	1	5
3	4	9	8	6	7	5	2	1
1	7	5	2	3	9	8	4	6
6	8	2	1	4	5	7	3	9
8	3	9	7	5	6	2	4	1
1	2	7	4	8	9	6	5	3
4	6	5	3	1	2	7	9	8
5	9	8	6	3	7	4	1	2
6	7	2	1	4	8	5	3	9
3	4	1	9	2	5	8	6	7
2	1	4	8	6	3	9	7	5
7	5	3	2	9	4	1	8	6
9	8	6	5	7	1	3	2	4

#### MOTS À MOTS N°158

1/ ESPALIER - 2/ LAPERAU - 3/ ERMITAGE.



## INTERVIEW

# Jacynthe Mackosso : « Notre événement est unique en ce qu'il fait intervenir les acteurs du pagne au quotidien »

Brazzaville, capitale de la République du Congo va abriter du 19 au 28 mai 2017 au Pefaco hôtel Maya-Maya l'exposition et conférence sur « Pagne de campagne une histoire africaine ». Dans l'interview ci-après, Les Dépêches de Brazzaville donnent la parole à Jacynthe Mackosso, organisatrice de cette exposition. Elle y retrace les cinquante ans d'histoire du continent africain à travers le pagne.

**Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : L'exposition « Pagne de campagne » s'invite pour la première fois en Afrique en commençant bien entendu par le Congo-Brazzaville. Quels sont ses organisateurs ?**

**Jacynthe Mackosso (JM) :** C'est tout d'abord Nandjika, qui est le principal initiateur de l'événement « Pagne de campagne ». Nandjika est une marque de prêt-à-porter créée en 2012 par Jacynthe Mackosso qui a gagné le prix du Meilleur Styliste Made in Africa 2015. Née de la passion de sa créatrice, la marque s'invente un futur possible pour le continent, un futur afromodern, brassant les influences africaines et européennes. Nandjika signifie « ajouter » en vili (langue congolaise) pour rappeler l'esprit de la marque aux influences mêlées. C'est une histoire africaine et a choisi Brazzaville comme ville inaugurale de la tournée africaine de l'exposition. C'est également pour elle l'occasion de faire découvrir ses créations. L'exposition est également organisée en partenariat avec le Pefaco hôtel

Maya-Maya par le biais d'Alexandre Becher, son directeur marketing et artistique, qui est un amateur d'art et un promoteur incontournable de l'art africain au Congo.

**LDB : Pourquoi le thème « Pagne de campagne » et la tenue de cette exposition ?**

**JM :** Nous avons choisi « Pagne de campagne » pour illustrer le pagne comme support de communication et vecteur de messages de sensibilisation : campagne électorale, campagne autour d'une figure religieuse ou encore campagne marketing en entreprise par exemple. Nous avons tenu à faire venir cette exposition qui retrace cinquante ans d'histoire du continent africain afin d'offrir un événement culturel de qualité au public congolais sur un thème qui les touche au quotidien : le pagne. Et aussi pour marquer le point de départ d'une tournée africaine.

Il est également prévu une conférence autour du pagne, menée par madame Scholastique Dianzinga à l'Institut français du



Jacynthe Mackosso (Adiac)

Congo (IFC) le samedi 20 mai à 10h. Nous nous sommes également rapprochés de quelques écoles pour faire bénéficier les élèves de cette exposition tant pour son aspect culturel qu'historique et patrimonial. Enfin, il y aura également un défilé de la

nouvelle collection Nandjika qui s'installera très prochainement sur Brazzaville. « Nous avons tenu à faire venir cette exposition qui retrace cinquante ans d'histoire du continent africain afin d'offrir un événement culturel de qualité au public congolais

sur un thème qui les touche au quotidien : le pagne ».

**LDB : Quel genre de pagnes allez-vous exposer ?**

**JM :** Il s'agit de pagnes collectés par Bernard Collet depuis les années 70, représentant des figures politiques de toute l'Afrique, de Mandela à Mobutu, des figures religieuses telles que le Pape Jean-Paul II mais aussi des événements culturels et des messages de sensibilisation tels que la journée de la promotion de la femme par exemple.

**LDB : On parle ces derniers temps de pagne ; est-ce que votre activité n'est pas une de trop, sinon quelle est sa particularité par rapport aux autres ?**

**JM :** Nous ne pensons pas qu'il s'agit d'une activité de trop car cette exposition est justement une première en Afrique. Alors qu'elle a voyagé à travers l'Europe, c'est la première fois qu'elle sera présentée en Afrique d'où elle tire pourtant sa source. On parle beaucoup du pagne et de l'Afrique en général mais à l'étranger et pas assez là où sont pourtant les principaux acteurs. Notre événement est unique en ce qu'il fait intervenir les acteurs du pagne au quotidien.

Propos recueillis par Bruno Okokana

## BRIN D'HISTOIRE

## Regard sur les cinquante dernières années 1965-2015

### 2013 (71)

Dans une déclaration publiée à Brazzaville, le 19 juin 2013, l'UP (Union pour le progrès) suspend sa participation au RMP son président, Jean-Martin Mbemba est visé par une enquête relative à une affaire de détention d'armes de guerre et de tentative de déstabilisation des institutions nationales. C'est le début de la guerre des appareils politiques. « La guerre même, ils la tournent à leur avantage, étant ceux par la volonté de qui elle a lieu et s'arrête », écrit Dominique Ngoie-Ngalla, dans la Semaine Africaine n°3304 du mardi 2 juillet 2013. Guerre des mots d'abord qui finit par un pugilat homérique. 20ème anniversaire de l'orchestre Extra Musica. Cette commémoration permet aux membres de cet orchestre qui a connu des départs à répétition, de se retrouver, à nouveau, sur une même scène, le 22 juin 2013, au Palais des congrès de Brazzaville et le 29 juin à l'hôtel le ruisseau, à Pointe-Noire. Festivités grandioses, du 5 au 7 juillet 2013, à l'occasion du cinquantenaire du district d'Oyo (département de la Cuvette), situé à environ 400 km au nord de Brazzaville. Quelques jours plus tard, le samedi 13 juillet 2013, s'ouvre la 9ème édition du Fespam

(Festival panafricain de musique) sur le thème : « Les musiques africaines, vecteur d'authenticité et facteur d'émergence ». La cérémonie d'ouverture officielle de cette fête africaine se déroule au Stade Eboué sous les auspices du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, en présence d'Irina Bokova, directrice générale de l'Unesco, Jean-Claude Gakosso, ministre de Culture et des arts, Hugues Ngouelondélé, député-maire de la ville de Brazzaville. Le mercredi 19 juillet, la Rwandaise Aurore Kayibanda Umutesi est élue Miss Fespam (7ème édition), en même temps que ses deux dauphines, la première, la Malienne Maïga Zaliatou et Miss Congo France, Bénédicte Ngiambila, deuxième dauphine. Les manifestations de cette 9ème édition ont pris fin le 20 juillet 2013. Le Forum économique annuel de Forbes Afrique se tient le 23 juillet, à l'auditorium du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, sur le thème : « Emergence des classes moyennes africaines : financement des infrastructures, entreprenariat et nouveaux modes de consommation. Cette manifestation est organisée par le magazine Forbes Afrique, lié à Forbes, magazine économique américain, basé à New-York. Elle est placée sous le haut patronage

de Denis Sassou N'Guesso, président de la République du Congo, en présence de 4 chefs d'Etat africains : John Dramani Mahamat (Ghana), Blaise Compaoré (Burkina-Faso), Macky Sall (Sénégal), et Jacob Zuma de l'Afrique du Sud.

Le dimanche 28 juillet, Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, préside la messe solennelle, à l'occasion du 70ème anniversaire de la basilique Sainte-Anne, en présence de l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso.

Ouverture, le mardi 6 août 2013 du procès relatif au drame du 4 mars 2012 à Brazzaville suite aux explosions du dépôt de munitions de l'ex-camp du régiment blindé, au quartier Mpila. Ces explosions avaient fait près de trois cents morts et plus d'un millier de blessés. Elles avaient occasionné d'immenses dégâts matériels. Les trente accusés plaident non coupables. Mais, au terme du procès, cinq condamnés sur trente-deux accusés. Fête de l'indépendance à Djambala, dans le département des Plateaux. Décédé le 7 septembre au CHU de Brazzaville, Yves Roger Yébéka est inhumé quelques jours plus tard, au cimetière du centre ville. Né à Omouandza, dans le district de Mbama, il est engagé en 1977, à Radio Congo. Au moment de son décès, il

est membre du Conseil supérieur de la liberté de communication.

Le monde de la culture est en deuil. Décédé le 25 septembre 2013 au CHU (Centre hospitalier universitaire) de Brazzaville, le chanteur Jacques Loubelo est porté en terre, le jeudi 10 octobre 2013, au cimetière du centre ville. Léopold Pindy Mamonsonso qui a rejoint le monde du silence, le mardi 8 octobre 2013, au CHU de Brazzaville, est inhumé au cimetière du centre ville, le mercredi 23 octobre suivant. Pascal Tsaty-Mabiala lance, samedi 12 octobre 2013, la campagne « touche pas à ma Constitution », à l'occasion de la rentrée politique de l'Upads (Union panafricaine pour la démocratie sociale), le parti créé par l'ancien président Pascal Lissouba. Cette campagne a tout d'un dédit. À l'initiative du député maire de Brazzaville, celle-ci est désignée, « Ville créative de l'Unesco » dans la catégorie musique, à Beijing, lors du sommet des villes créatives qui s'y est déroulée, du 20 au 23 octobre 2013.

Première présidente de l'URFC (Union révolutionnaire des femmes du Congo), Céline Claudette Eckomband, ex-Yandza, est décédée le 18 octobre 2013, à l'âge de 81 ans. Ainsi va la vie au Congo.

MFUMU